

## ADMISSION 2020/2021

### LICENCE L2 & L3

## Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales (LLCER)

La licence LLCER 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année est accessible :

- Aux étudiant(e)s de LLCER venant d'une autre université ayant **obligatoirement validé 60 ECTS (pour une entrée en L2) ou 120 ECTS (pour une entrée en L3)**
- Aux étudiant(e)s venant d'une autre formation post-baccalauréat compatible ayant **validé l'ensemble de leurs crédits**

### INSCRIPTION EN LIGNE : procédure dématérialisée

Les demandes d'admission en Licence 2 et Licence 3 se font **en ligne** sur **e-candidat** du site de l'Université.

**Dépôt de candidatures : du 15 mai au 20 juin 2020**

Examen des dossiers par la commission pédagogique le **2 juillet 2020**

### PIECES A FOURNIR POUR LE DOSSIER D'ADMISSION

- Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour en cours de validité, etc)
- Une lettre de motivation** indiquant votre projet professionnel (1 page maximum)
- Copie du diplôme du baccalauréat** ou d'un titre admis en dispense
- Relevé de notes du baccalauréat ou d'un titre admis en dispense
- Relevé détaillé de notes de la licence 1<sup>ère</sup> année et/ou de la 2<sup>ème</sup> année ou d'un cursus post-baccalauréat.
- Tous les titres et documents **étrangers** doivent être **traduits en langue française** par un traducteur assermenté.
- Une attestation du niveau de français **DEL F B2, DALF C1, DALF C2, TCF B2, TEF** est **obligatoire sauf** pour :
  - Les étudiants français
  - Les étudiants titulaires d'un baccalauréat français
  - Les étudiants étrangers venant de pays francophones
  - Les étudiants étrangers ayant déjà obtenu 30 ECTS dans une université française (hors DU)